

L'ÉCHO DE Garat

Hiver 2022

*l'jhorneau
d'jhour d'aneut
et d'aut'foués**



** le journal d'aujourd'hui et d'autrefois*

SOMMAIRE

4-6 ► RETOUR EN IMAGES
ACTUALITÉS

7 ► HISTOIRE

8 ► SANTÉ
ENVIRONNEMENT

9-10 ► ASSOCIATIONS

11 ► INFOS PRATIQUES

12 ► AGENDA



▶ EDITO



Chères Garatoises, Chers Garatois,

L'année 2021 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

ANNEE 2022, ANNEE D'ESPOIR ...

Année de revitalisation, Année de relance économique. Profitons de cette nouvelle année pour nous retrouver à l'occasion de nos festivités et de nos événements comme nous en avons l'habitude.

Réchauffement climatique, pollution, érosion de la biodiversité : notre responsabilité à l'égard des générations futures est immense.

C'est l'un des engagements de ce mandat : nous voulons construire la ville de demain, plus respectueuse pour l'environnement.

Depuis des années, Garat s'engage de manière très concrète en faveur de la transition écologique. Avec un plan local d'urbanisme à énergie positive et une politique ambitieuse de réduction de sa consommation d'énergie, Garat a déjà posé des jalons importants.

Quelques projets comme l'élaboration de la maison médicale et la réfection du restaurant scolaire seront au cœur de l'année 2022. Une nouvelle fois, nous ne nous retrouverons pas à l'occasion de la traditionnelle galette et des vœux. Les conditions sanitaires ne le permettent malheureusement pas.

A toutes et à tous, je vous souhaite que 2022 soit une année riche en joies intenses, en bonheurs durables avec tous les êtres qui vous sont chers.

Osons être confiants.

Hervé Ramat

▶ DÉCÈS DE NOTRE MAIRE HONORAIRE

Guy Lévrier est décédé dans la nuit du 1er au 2 décembre dans sa 91^e année. Il était originaire de Bors-de-Montmoreau mais c'est Garat qui l'accueilli pendant de nombreuses années et jusqu'à son dernier souffle. Il fut maire de Garat de 1984 à 1993.

Conseiller municipal en 1969 puis premier adjoint de Jean Niollet, Il lui succédera en tant que maire en 1984 après son décès. Il sera à l'initiative d'un regroupement pour l'école maternelle qui devient intercommunale (Bouëx-Dirac-Garat). Il aura pendant ses 32 ans de carrière municipale œuvré pour Garat avec des actions auprès des associations et dans l'achat de réserves foncières qui auront permis à la commune de s'étendre.

Une nouvelle fois, nos pensées vont vers son épouse et sa famille.





► 11 novembre 2021

L'armistice du 11 novembre 1918 signé à 5h15 du matin dans le «wagon de l'Armistice» du train d'État-Major du maréchal Ferdinand

A Garat, cette cérémonie du 11 novembre 2021 avait « une saveur particulière » puisqu'on célébrait le centenaire de l'amicale des anciens combattants de Garat créée par Alphonse Heriaud.



Foch met fin à la «Grande Guerre». C'est le terme de la première guerre mondiale (1914-1918) qui a fait plus de 18 millions de morts ! Une génération détruite. L'Allemagne capitule et demande l'arrêt des combats. Cet armistice donnera lieu au Traité de Versailles en 1919.

Afin de célébrer cette date importante du calendrier, diverses cérémonies ont été organisées à travers le territoire. Par respect pour ceux qui sont tombés au combat, pour que ce genre d'évènement tragique ne se reproduise pas, la commémoration est l'opportunité d'accomplir ce que

certains appellent le devoir de mémoire. Honorant ainsi la mémoire de tout ce que cette guerre de tranchée a détruit.

Pour honorer la mémoire des maris, des frères, des fils, des pères, des monuments aux morts ont été construits. Ceux qui étaient revenus avaient besoin de se retrouver entre eux, les premières associations d'anciens combattants étaient nées.

Aujourd'hui, l'association présidée par Joël Castex compte une soixantaine d'adhérents anciens combattants et membres sympathisants. Lors de son discours, il a rappelé que « la mission de l'association est de maintenir la mémoire de nos anciens et de permettre aux jeunes générations de savoir ce que nos aînés ont fait pour nous... »

Quelques décorations furent distribuées ce jour-là : Francis Raimon a reçu la Croix du Combattant, Pascal Pallu et Jean-Philippe Blasco, les insignes de porte-drapeau. Les enfants des écoles ont honoré le devoir de mémoire par des lectures de courriers et dépôts de fleurs devant le monument aux morts.



► HALLOWEEN

Toutes les sorcières, morts vivants et autres fantômes habitant à Garat s'étaient donné rendez-vous place de la Fraternité pour fêter Halloween. Le ciel qui avait été pluvieux toute la journée nous a offert une fenêtre météo très appréciée au moment du défilé permettant à la centaine d'enfants, jeunes et parents de faire un joyeux cortège jusqu'à la visite (maintenant traditionnelle) de la maison hantée du lotissement.

Beaucoup de pleurs, de cris d'horreur ont accompagnés les plus petits, vite oubliés par les bonbons et pop-corn offerts à la sortie de la fameuse maison.

Enfin tout ce petit monde est arrivé sous l'auvent de la salle multi-activités pour boire le verre de l'amitié et remplir les besaces et seaux de bonbons et friandises.

Un merci général aux organisateurs et plus particulièrement à Monsieur le maire pour la décoration de plus en plus remarquable de son garage. Merci également à Aurélie Delage du cinéma Mégarama pour le stock de pop-corn très vite dévoré par les petits comme les grands.





► MOUVEMENTS AU CONSEIL

C'est à la suite du choix de Karine Fleurant de ne pas vouloir prolonger son mandat d'élue qu'Isabelle Rivet a rejoint le conseil municipal pendant la séance extraordinaire qui précédait le conseil municipal du 17 novembre 2021. Elle intègre les commissions « urbanisme, voirie et réseaux » et « CCAS ». La fonction de représentante au Grand Angoulême qu'occupait Karine Fleurant est, quant à elle, reprise par Sylvie Perron. Nous les encourageons et leur souhaitons une pleine réussite dans ces nouvelles fonctions.



► NOM DE LA SALLE DES FÊTES



Lors de l'inauguration, nous avons demandé aux personnes présentes de faire appel à leur créativité afin de donner un nom à la nouvelle salle polyvalente de Garat. Après ce 1er retour, nous avons fait à nouveau appel au talent collectif au travers des bulletins municipaux afin de continuer à récolter des idées. Après avoir laissé le temps à ceux qui le voulaient de s'exprimer sur le sujet, compilé les résultats, nous sommes parvenus à trouver un nom à cette nouvelle salle. C'est près d'une centaine de bulletins pour près de 80 propositions différentes !

La nouvelle salle portera le nom d'**ATRIUM**. La définition de l'atrium : « C'était la partie du bâtiment ouverte aux hôtes, aux clients et aux visiteurs. ». C'est la majorité des votes qui sont allés en ce sens et cela nous a paru cohérent et en accord avec le rôle que devra avoir cette salle. Être ouverte et accessible aux manifestations publiques, privées, pour des expositions, des salons. Un lieu de convivialité !

Il reste à entériner officiellement ce nom lors du prochain conseil municipal.

Dorénavant, rendez-vous à l'Atrium de Garat pour de nouvelles manifestations !

► FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Un appel à la participation avait été lancé sur le bulletin municipal du printemps 2021. Un groupe de 5 habitants de Garat a relevé le défi aidé d'un conseiller municipal. Priorité était donnée cette année au fleurissement de Sainte Catherine et du bourg. Le groupe a choisi les végétaux et les jardinières ainsi que leurs emplacements. Les plantations ont été réalisées après que les ouvriers communaux aient placé les contenants. Dans un premier temps fleurissement autour des arbres sur le trottoir proche du Falcom. Puis se fut au tour des jardinières disséminées un peu partout sur la commune. Nous saluons l'esprit citoyen de ces participants et nous essaierons de renouveler l'opération en 2022 pour d'autres lieux. Bienvenue aux volontaires qui voudraient nous rejoindre.





▶ PANIERS DE NOËL

235 courriers ont été envoyés aux garatois âgés de plus de 70 ans pour leur proposer un panier de Noël. Confectionnés par le magasin Gamm Vert de Bouëx avec des produits régionaux, accompagnés d'un cyclamen, ils ont été distribués (crise sanitaire oblige et comme l'année passée) par les membres du CCAS et du conseil municipal à partir du 6 décembre à pas moins de 274 personnes ayant répondu favorablement à cette opération.



▶ RESTAURATION SCOLAIRE :



RESTAURATION SCOLAIRE :

Lors du dernier conseil municipal, le projet de rénovation ou de construction d'un nouveau restaurant scolaire a été présenté. Nous allons lancer dans les prochaines semaines, avec l'aide de l'ATD 16 (Agence Technique du Département) la procédure pour recruter un architecte pour ce projet. Deux scénarios sont à l'étude en liaison avec l'architecte des bâtiments de France. Le premier, c'est une très grosse rénovation, le second, on rase et on refait tout à neuf. Notre but c'est de créer un nouveau restaurant sur le site de l'ancienne salle des fêtes qui est particulièrement vétuste. Ce projet d'une superficie d'environ 545M² permettra d'accueillir les enfants des écoles primaire et maternelle dans d'excellentes conditions. Il comportera une cuisine pour une préparation de 250 repas quotidiennement, des sanitaires, des locaux techniques et un espace de restauration. Nous réfléchissons aussi pour intégrer dans ce projet la garderie env. 100M². Nous travaillons actuellement pour garantir un service de restauration de qualité pendant les travaux en déplaçant temporairement la restauration sur un autre site.

MAISON DE SANTÉ :

C'est un projet qui tient toute la commission « bâtiments » en haleine. Comme vous avez pu le lire au travers des différents bulletins municipaux, il a fallu comprendre la demande et l'offre, trouver des aides financières afin de pouvoir concevoir un projet en adéquation avec les attentes de chacun et les opportunités qui s'offrent à nous.

Après le refus d'assistance financière de la part de l'ARS et du département, le non-intérêt de la maison de santé de Dignac de les rejoindre pour agrandir leur pôle santé, l'appel à des médecins généralistes sur des réseaux spécialisés qui s'est soldé par un échec, le désengagement complet du projet de la plupart des professionnels qui s'étaient manifestés pour des raisons qui leurs sont propre, il a fallu revoir notre copie. Mais nous n'abandonnerons pas car nous savons que ce besoin est réel pour la population.

C'est pourquoi ce bâtiment a beaucoup évolué et nous sommes passé d'une structure conséquente pouvant accueillir jusqu'à une dizaine de professionnel, à un bâtiment plus modeste et plus responsable dans l'engagement financier de la commune. Un permis de construire sera déposé au plus vite dès que les derniers ajustements des plans auront été faits.





▶ LE BULLETIN PAROISSIAL DE GARAT

Le prêtre Dufray, curé de Garat, a édité au tout début du 20ème siècle un bulletin paroissial.

Le petit Garatois dont voici la une et quelques articles, à replacer bien sûr, dans le contexte de l'époque, car la séparation de l'Eglise, de l'Etat et de la laïcité de la République sont encore récentes.

- Frairie de Ste Catherine.

« Dimanche et lundi de Pâques, frairie de Ste Catherine. Les frairies ont une origine chrétienne. C'est la dévotion de nos pères pour certains saints ou certaines saintes qui leur a donné naissance. Comme tant d'autres choses, elles ont été laïcisées. Aussi, sont-elles de plus en plus nulles. Dans les pays chrétiens, seuls, elles ont encore un peu d'entrain ! Par exception, celle de Ste Catherine sera dit-on, particulièrement brillante, cette année. La Fanfare de Dirac prêtera son concours. »

- La Toilette d'Été (Aux Femmes Chrétiennes).

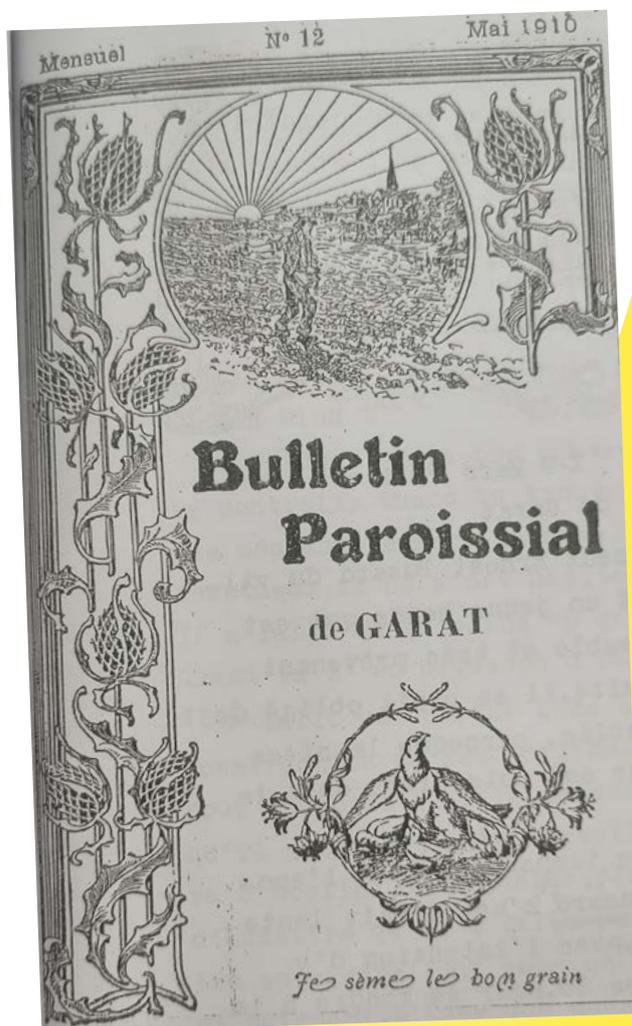
« Les lignes suivantes ont paru, l'été dernier, dans un journal de Marseille. Dans la suite des siècles, il n'y a que deux sortes de peuples qui méprisent les règles de la pudeur : les peuples barbares et les peuples sans mœurs, les peuples barbares, qui vivent plus par instinct que par raison, les peuples sans mœurs, chez qui tout doit être un appel à la volupté.

Parcourez les rues de nos villes françaises, en cette saison d'été et dites-moi : où allons-nous ? A la barbarie ou à la ruine des mœurs ?

Ce n'est plus seulement l'indécence d'un décolletage, c'est l'étalage public de la nudité. Je n'insiste pas, car ce que je signale, tout le monde le sait, tout le monde l'a vu, et il y a toujours du danger à décrire ces choses. Je veux simplement montrer ou peut descendre un peuple, quand il est sur le chemin de la décadence. Quand on avait la foi, on évitait ce qui pouvait être une tentation mauvaise, un appel aux plaisirs coupables.

Aujourd'hui, la foi diminue dans les âmes et, avec elle le sentiment de la pudeur et de l'honnêteté. On ne sait plus ce qui est scandale, le mauvais exemple. Le temps passe, il faut s'amuser, il faut plaire : et l'immoralité est la reine du jour. Et voilà que, sous prétexte de mode, des femmes et des jeunes filles honnêtes ce font les complices de ce mouvement immoral, triste signe de l'incroyance du peuple.

Que les chrétiennes, au lieu de suivre cette mode corruptrice et d'étaler leur toilette immorale jusque dans nos églises, protestent, en restant honnêtes dans leurs tenues, dignes filles d'une religion qui proscriit le vice, digne fille de dieu, la Pureté infinie. A chacune le vêtement qui lui convient : aux femmes mondaines, la parure à la mode, c'est-à-dire selon le gout d'un siècle impur et corrompu : aux femmes honnêtes, la parure de la modestie, symbole et rayonnement de la pureté de l'âme ! »





▶ COLLECTE DES ORDURES & COMPOSTAGE

Comme vous le savez déjà, la collecte des bacs noirs passe en 2022 tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines. Effectivement, nous pouvons dire que le tri est dorénavant entré dans nos habitudes et les bacs noirs sont de moins en moins pleins. C'est très bien mais il faut faire encore un petit effort et le Grand Angoulême ne souhaiterait plus voir de bio-déchets dans les bacs noirs (pain, restes de légumes etc.).



Aussi le Grand Angoulême propose des composteurs individuels gratuitement. Pour disposer d'un composteur de 400 L plastique (gratuit pour la première acquisition ou si votre ancien composteur fourni a plus de 5 ans), il faut être habitant de GrandAngoulême. Ensuite, il faut vous déplacer, muni impérativement d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité à la plate-forme technique, située à l'Écopole de Frégeneuil, 94 rue du Port Thureau à Angoulême, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h00 le vendredi)

Une distribution sur place publique est prévue soit au printemps ou en automne de cette année. Aussi, si vous voulez soulager votre bac noir rapidement, il sera plus prudent d'aller les chercher à l'adresse ci-dessus... Nous vous remercions pour votre civisme.

▶ RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis septembre voici l'analyse des repas des enfants et leur origine

Origine et label	Gamme de produits
Produits durables 48%	Fruits frais 79%
Produits locaux 15%	Légumes frais 61%
Produits SIQO 10% *	Viandes fraîche 72%
Produits bio 35%	Volaille Fraîche 60%
* Produits label rouge, AOP ou IGP	Surgelées 30%

▶ PRÉSENCE VERTE

Présence Verte Charente vous propose pour le service de livraison de repas, une cuisine équilibrée et savoureuse, avec des menus élaborés par une diététicienne. Livraisons à domicile sur tout le territoire de la Charente, les repas sont prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.



Plusieurs formules dont certaines avec le choix entre deux menus ainsi que des menus adaptées : pauvre en sel, pauvre en sucre, pauvre en sucre sel graisse, mixé, ...

Ceseratojours le/la mêmelivreur(se) viendra à domicile ce qui favorise ainsi une relation de confiance. Ce sont des acteurs essentiels au maintien social. Ils apportent attention, bienveillance et écoute aux clients.

Présence Verte Charente vous propose pour le service de bricolage / jardinage des interventions sur tout le département avec le matériel propre à la structure. Les salariés sont en CDI sur cette activité, ils sont expérimentés et diplômés.

Interventions pour un minimum de deux heures. Le devis est gratuit et personnalisé. Services accessibles à tous, sans distinction d'âge, que vos besoins soient temporaires ou régulier.

Plus d'infos au 05 45 97 81 30

calitom service public des déchets

Déchets charentais : situation et trajectoire 2021-2026

Au cours des 5 prochaines années, la gestion des déchets de la Charente va connaître des évolutions importantes.

La situation technique et financière de la collectivité est compliquée. Au point qu'elle va exiger des changements qui impacteront les activités du syndicat et le service rendu aux habitants. Citoyens, élus et acteurs locaux, nous devons tous en être parfaitement conscients.

La réglementation qui vise l'objectif de réduire de 50% les déchets enfouis en France en 2025 par rapport à 2010. Concrètement, la taxe générale sur les activités polluantes appliquée par l'état à chaque tonne de déchets enfouies va doubler au cours des

3 prochaines années. Une fiscalité qui sanctionne lourdement les collectivités comme Calitom, encore au tout-enfouissement pour les déchets résiduels et qui menace les budgets à venir.

4 études sont actuellement menées pour trouver des pistes d'économies durables : sur le service de collecte des déchets, les déchèteries, le devenir du centre de tri At里昂 et le traitement des ordures ménagères. Le bilan de ces études définira la trajectoire budgétaire des années à venir. Les résultats amèneront à faire des choix techniques

qui conduiront à la maîtrise des coûts mais n'empêcheront pas leur augmentation. Notre environnement est tel qu'il n'existe aucun service capable de maintenir son prix identique comme Calitom l'a fait. Il n'est pas plus concevable de continuer à enfouir 70 000 tonnes de déchets chaque année sans agir.

taxes
de l'Etat
de 2,4 M€ en 2021
à 4,7 M€ en 2025
si les déchets ne diminuent pas

Retrouvez le dossier complet sur le sujet avec l'ensemble des éléments de compréhension dans le dernier numéro du magazine Poubelle la Vie d'octobre - Distribué dans toutes les boîtes aux lettres ou en téléchargement sur www.calitom.com

Plus d'informations sur www.calitom.com - N° vert 0 800 500 429

ASSOCIATIONS



▶ BALADE DES OIES SAUVAGES

La pandémie et ses conséquences ayant eu raison de son déroulement à Garat l'année dernière, la dernière manifestation avait eu lieu à Sers en 2019. Cette virée était donc d'autant plus attendue en 2021 pour sa 13^e édition.

A travers la campagne charentaise initiée par les Randonneurs de la Vallée de l'Échelle, s'est donc tenue La Balade des Oies Sauvages, samedi 25 septembre (journée de préparation et de courses accompagnées) et dimanche 26 septembre malgré une météo incertaine.

A vélo, en marchant selon son rythme et sur la distance choisie, tous les publics pouvaient trouver « chaussures à leurs pieds » en pratiquant les « Randos challenge », les courses d'orientation avec des Quizz (notamment sur les Tuileries), d'autant plus qu'un parcours nommé «Rando-caching » destiné aux plus petits était prévu le dimanche à 11 heures. Ainsi, ce sont près de 1230 personnes qui sont venues fouler les sentiers battus et se retrouver pour partager un bon moment en famille ou entre amis.



▶ AU FIL DU COMPTE

Le mardi 28 septembre 2021, dans le cadre du Festival « Au fil du conte » organisé par le Service Départemental de la Lecture de la Charente, la bibliothèque de GARAT : « Livres et compagnie » a eu le plaisir d'accueillir, Noémie Truffaut, une jeune conteuse dynamique.

Malgré les contraintes sanitaires toujours en vigueur et pour permettre la tenue de cette manifestation, la municipalité de GARAT a mis gracieusement à notre disposition, la nouvelle salle des fêtes.

Pendant près d'une heure, Noémie nous a fait voyager autour du monde : en Mongolie ou avec Jean-Jean, en interprétant ses contes traditionnels ou imaginés. Par sa présence sur scène, ses mimes, ses chants et sa gestuelle, elle a su captiver son auditoire.

70 petits et grands avaient répondu présent à l'invitation de ce dixième spectacle de contes à GARAT. Ils ont participé massivement pendant la séance et sont repartis le sourire aux lèvres, enchantés.

Cet enthousiasme encourage les bénévoles à renouveler cette soirée et elles vous invitent d'ores et déjà à noter cet événement sur vos agendas de 2022. La date sera communiquée au plus vite.





▶ STAGES ARTISTIQUES POUR LES ENFANTS DE 7 À 12 ANS PENDANT LES VACANCES D'HIVER !



Le Collectif Nash, association de théâtre installée à Garat depuis cet été, propose deux stages pendant les vacances de Février. Vos enfants auront de quoi s'amuser, découvrir et développer leurs talents artistiques et leur créativité !

1. « Illustration et théâtre »

Du 14 au 18 février, de 10 à 17h.

-> Possibilité de faire la semaine complète, ou seulement l'une des deux disciplines, ou encore « à la carte », seules certaines journées ou demies-journées.

-> Tarifs : 150 euros tarif plein/ 125 réduit pour la semaine complète
OU appelez-nous pour un tarif « à la carte »

-> animé par Morgane Guerry, illustratrice et directrice artistique, et Laura Lascourrèges, comédienne et metteuse en scène.

2. « Théâtre : Inventer et jouer une histoire ! »

Du 23 au 25 février, 10h à 17h.

-> 3 jours de jeux théâtraux, pour s'amuser avec nos corps et nos voix à inventer des personnages, créer des atmosphères et s'essayer à raconter des histoires devant un public !

-> animé par Jean-Albert Deron et Camille Hoinard, comédiennes professionnelles.

-> Tarif : 100 euros tarif plein / 85 euros tarif réduit

Les lieux des stages seront définis prochainement.

Plus d'infos et réservations (avant le 10 février) au 06 83 92 62 59
OU COLLECTIFNASH@GMAIL.COM

▶ L'APE* «bouge» les habitants de Garat dans la bonne humeur et la convivialité...

Alors que les associations font preuve d'une grande adaptabilité, slalomant entre les dispositions sanitaires rigoureuses et en évolutions constantes, l'Association des parents d'élèves* (dont la vocation est de mener des actions dont les bénéfices sont reversés aux écoles de la commune) s'est voulue à la fois dynamique et innovante lors de ses dernières manifestations.



• Le traditionnel « bric à brac des enfants », s'est tenu fin novembre dernier. Dès 8h c'est une quarantaine d'exposants qui se sont installés dans la nouvelle salle des fêtes de Garat. Depuis 9h, moment de l'ouverture de la salle, jusque dans l'après-midi, les visiteurs ont pu déguster de bonnes affaires dans une ambiance chaleureuse. Ce ne sont pas moins de 400 personnes qui sont venues pour cette action solidaire et propice aux échanges.

• Le Marché de Noël, action nouvelle, a connu un franc succès, avec des distractions variées telles que le manège pour enfants, les tours en calèche, les activités manuelles pour les enfants et le maquillage (merci aux personnes qui se sont portées volontaires pour maquiller ou accompagner, par leur savoir-faire, les enfants lors d'ateliers dédiés...). Sans oublier la présence d'un food-truck pour sustenter les plus affamés !



Le froid hivernal n'a pas découragé la trentaine d'exposants comme les familles ou même le père Noël invité à

la fête pour écouter les enfants et poser en leur compagnie pour une photo souvenir avant de retourner préparer sa grande tournée annuelle.

La salle des fêtes de Garat était fort joyeusement animée en ce dimanche 19 décembre 2021 entre 9h30 et 19h, parée de ces beaux décors de Noël pour accueillir ce marché de Noël inédit sur la commune. Pour cette première édition, plus de 700 personnes sont venues se balader dans les allées du marché. Une action inédite permettant à chacun de préparer Noël et apprécier une journée de décembre haute en couleurs.

L'APE vous donne déjà rendez-vous en décembre prochain pour une nouvelle édition du marché de Noël.



INFOS PRATIQUES



INCIVILITÉS ... & NUISANCES SONORES

INCIVILITÉS STOP

Dans le dernier « Echo » nous vous rappelions que vous ne deviez pas laisser divaguer vos animaux, aujourd'hui il nous semble important de vous

rappeler que si l'on veut que Garat, reste une commune où il fait bon vivre, il convient toutefois de ne pas oublier que chacun ne vit pas dans une bulle mais bien au milieu des autres ?

C'est pourquoi il est important que les propriétaires de chiens veillent aussi à ce que leurs aboiements notamment, ne deviennent pas une gêne pour les voisins en adoptant les mesures appropriées pour que ceux-ci cessent.

Et, plutôt que d'aller vers un conflit de voisinage, lequel peut parfois entraîner des procédures lourdes, ne pas hésiter à informer son voisin propriétaire d'un animal bruyant du comportement de celui-ci notamment en son absence. Parfois certains différends peuvent être réglés simplement en se parlant ...

Egalement, chaque année, dès que les beaux jours reviennent, et cette année plus particulièrement après des périodes de confinement et autres couvre-feu, il est compréhensible que l'on ait envie de se retrouver et faire un peu la fête. Mais là encore, il ne faut pas oublier que l'on vit au milieu des autres

Il est plus agréable pour le voisinage d'être informé d'éventuels débordements si ceux-ci sont exceptionnels plutôt que de voir les services de Gendarmerie interrompre une soirée festive.

Et si on est un inconditionnel de la fête et de la musique à « donf », et bien il faut fermer portes et fenêtres, laisser le bruit chez soi et veiller à respecter l'arrêté municipal de lutte contre les nuisances sonores.

Ce rappel s'adresse aussi aux bricoleurs du soir, du samedi et du dimanche ...

Propreté urbaine

Pour revenir vers les canidés, Garat est aujourd'hui une commune « rurale » : certaines zones sont plus urbanisées que d'autres. Et ici, comme en ville, il convient de ne pas laisser ses animaux déféquer sur la voie publique ou les trottoirs et de ramasser, le cas échéant, les oublis de son compagnon à quatre pattes.

Haies et limites de propriété

Quelques règles simples à respecter pour planter une haie de clôture. Tout d'abord solliciter auprès de la mairie une autorisation d'alignement pour toute clôture le long d'une voie départementale, communale ou rurale. Ensuite déposer en mairie une demande préalable de travaux. En effet, la Commune étant dotée d'un Plan Local d'Urbanisme -P.L.U.- il convient de s'assurer que la clôture ou la haie projetée est bien conforme aux règles d'urbanisme – dans certains secteurs les essences des haies sont déterminées ... Enfin lorsque l'on en arrive aux plantations il convient de savoir qu'une haie d'une hauteur prévisionnelle de 2m maximum doit être plantée à 50 cm de la ligne séparative

Si la haie doit dépasser plus de 2m de hauteur, la plantation doit être effectuée à plus de 2m de la limite séparative.

HORAIRES

DECHETTERIE DIRAC

(RD939 - direction Périgueux)

• Du 15 octobre au 14 mars :

Du lundi au samedi:

9h - 12h / 14h - 17h30

• Du 15 mars au 14 octobre :

Du lundi au vendredi:

08h30 - 12h / 14h - 18h

Le samedi: 08h30 - 12h / 14h - 18h30

Fermée le dimanche et jours fériés

TONTE ET BRICOLAGE

sont autorisés (pour les particuliers) :

• les jours ouvrables de 08h30 à 12h

et de 14h30 à 19h30

• le samedi de 09h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

(Arrêté municipal du 30 juillet 2001)

HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat ouvert

du lundi au vendredi

de 08h30 à 12h et de 13h à 17h

(sauf mercredi matin et

vendredi après-midi)

fermé le mercredi

pdt les vacances scolaires

LINKY - ENEDIS

Le remplacement des compteurs électriques est une composante essentielle de la modernisation du service public de la distribution d'électricité, et contribue fortement à la transition énergétique et écologique, en facilitant notamment le suivi de leurs consommations par les clients. Ces nouveaux équipements permettent désormais de réaliser le relevé des consommations d'électricité à distance, sans nécessiter la présence des clients. Ce relevé automatique des index, effectué par Enedis, offre à chacun des fournisseurs choisis par les clients les moyens d'ajuster la facture à leurs consommations réelles d'électricité. La grande majorité des foyers français en sont aujourd'hui équipés et bénéficient des avantages associés.

Dans ce contexte, l'organisation de la relève des compteurs « ancienne génération » évolue. Les clients concernés seront informés de cette évolution. Dans l'attente du remplacement de votre compteur actuel par un compteur communicant Linky vous serez

invités à communiquer à Enedis votre index deux fois par an. Dans certains cas, des clients déjà équipés d'un compteur communicant pourront recevoir cette demande de communication d'index, pour permettre de fiabiliser vos données de consommation. Tous les clients concernés par ces évolutions seront contactés par Enedis qui les accompagnera dans ces différentes démarches. Un numéro est également à votre disposition : le **0 970 831 970**.

Vous pouvez contacter les services pour convenir d'un rendez-vous afin d'effectuer le remplacement du compteur. La pose du compteur communicant Linky est réalisée par Enedis ou des entreprises partenaires. Elle est entièrement prise en charge par Enedis.



AGENDA



CINÉMA EN AVANT-PREMIÈRE

Une séance de cinéma sera proposée par le CCAS de Garat aux enfants de Garat scolarisés en élémentaire au Mégarama le dimanche 23 janvier après-midi. Au programme « Vaillante » un dessin animé et une énigme qui se déroule à New York dans les années 1930. Un petit pochon de chocolats sera distribué aux enfants à l'issue de la séance.



LES GESTES QUI SAUVENT

Le CCAS de Garat proposera le 08 mars 2022 une journée sur le thème « les gestes qui sauvent » coordonnée par la section secourisme des sapeurs-pompiers de la Charente basés à L'Isle d'Espagnac. Cette journée (si la crise sanitaire le permet) réservée exclusivement aux garatois sera divisée en 4 sessions de 2 heures.

Chacune à raison de 10 personnes par session. Seules les 40 premières personnes qui se manifesteront en mairie seront inscrites. Une attestation leur sera remise à l'issue du stage.

INITIEZ-VOUS



AUX GESTES QUI SAUVENT



MIEUX DANS MON ASSIETTE



L'UDAF DE LA CHARENTE propose, depuis plusieurs années, une action intitulée « MIEUX DANS MON ASSIETTE ». Cette action est entièrement GRATUITE, Elle vise à favoriser l'adoption de comportements ou de nouvelles pratiques susceptibles de participer au maintien de l'autonomie. Si le contexte sanitaire le permet, le CCAS en partenariat avec l'UDAF vous propose 2 ateliers les jeudi 17 et 31 mars 2022 de 09h45 à 16h30. 25 personnes par atelier.

JOURNÉE 1 :

- « MANGER RIME AVEC SANTÉ »

Cet atelier a pour but d'aborder les notions d'équilibre alimentaire, besoins spécifiques des séniors, les pathologies, la prévention des maladies, ... animé par une diététicienne, nutritionniste.

- « MIEUX CONSOMMER ET SE REPÉRER »

Cet atelier s'articule autour du consommateur responsable, la notion de label, la lecture des étiquettes, animé par une conseillère en économie Sociale Familiale.

JOURNÉE 2 :

- « AYEZ LES BONS RÉFLEXES POUR VOTRE SÉCURITÉ »

Cet atelier est consacré à la prévention des arnaques aux séniors autour du démarchage à domicile et téléphonique ainsi qu'à l'identification des arnaques en tout genre, animé par une conseillère en économie sociale familiale.

- « BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE »

Cet atelier aborde l'équilibre psychologique et physique, animé par un praticien psycho-corporel.

Pour ces deux journées, le repas sera offert aux participants

Pour rappel, vous pouvez retrouver des informations communales :

Sur le site de la commune
www.garat.fr



Sur facebook
[@garatofficiel](https://www.facebook.com/garatofficiel)



Sur **PanneauPocket**
application mobile application PC



Infos légales

Magazine municipal de Garat
133, rue Jean Bouillaud
16410 GARAT

05 45 60 62 73
www.garat.fr
mairie@garat.fr

Retrouvez nous sur facebook



Directeur de la publication :
Hervé Ramat



Coordination et rédaction :

Commission communication :
Sylvie Perron, Alexandre Bastard, Virginie Ché,
Arnaud Pascon, Solange Olaizola, Stéphane Cahorel.

Crédits Photos : Freepik - Mairie de GARAT

Impression : Côté Charente - Gond-Pontouvre

Distribution : Médiapost
Imprimé à 1000 exemplaires sur papier PEFC

ISSN : 1629 - 0984

Garat